

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### PRÉAMBULE

L'organisme de formation « **GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE** », SIRET « 849 787 999 00028 » dont le siège social est situé au « Service de Gériatrie CHU Bretonneau – 2 boulevard Tonnellé – 37044 TOURS Cedex 9 » organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès de la DIRECCTE du Centre Val de Loire sous le n° 24370405037 ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le client. Tous autres documents de «GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE» tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que «GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE» ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 02-47-47-74-30.

### 1 - INSCRIPTION

1-1 – L'inscription aux événements est disponible sur le site de l'évènement en téléchargeant le bulletin ou en remplissant le formulaire en ligne.

1-2 – Le paiement total des droits d'inscription est à effectuer auprès de B4 EVENT au comptant. Les inscriptions sans règlement ou convention de formation du bon de commande ne seront pas prises en compte.

1-3 – La relation contractuelle est considérée comme définitive dès lors que B4 EVENT a notifié par email la confirmation d'inscription.

1-5 – Conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, dite « loi Hamon » le participant dispose d'un droit de rétraction qu'il peut exercer dans un délai de 14 jours calendaires, à compter de l'envoi de l'email de confirmation. Le participant qui souhaite se rétracter doit le faire dans les délais par mail ou par courrier à B4 EVENT.

Pour les formations à distance, il appartient au participant de s'assurer de la bonne configuration de son matériel informatique, avant la formation dans les délais impartis.

### 2 - ANNULATION – REMPLACEMENT

2-1 – Dans le cas d'une annulation hors délai de rétraction, le congressiste devra en informer B4 EVENT par e-mail ou courrier. B4 EVENT appliquera les conditions d'annulation figurant en toutes lettres sur le site et sur le bulletin d'inscription pour tout évènement.

2-2 – En cas d'absence d'un ou plusieurs orateurs, l'association gériatrie Tours se réserve le droit de modifier le programme scientifique de l'évènement.

2-3 – Annulation du congrès : si l'annulation est de son fait, l'association gériatrie Tours s'engage à en informer les congressistes dans les meilleurs délais et à rembourser leurs droits d'inscription.

2-4 – Si l'annulation du congrès n'est pas de la responsabilité de l'association gériatrie Tours mais en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, aucun remboursement ne sera délivré.

## 3 - TARIFS - PAIEMENT

3-1 – Les droits d'inscription sont TTC et sont ceux figurant sur le site de l'évènement. Ils incluent l'ensemble des prestations indiquées sur le site.

3-2 – Modalités de règlement : le règlement dû au moment de l'inscription peut s'effectuer :

3-2-1 – par chèque libellé à l'ordre de B4 EVENT et adressé à l'adresse du siège social comme indiqué sur le site de l'évènement. Tant que le chèque n'est pas parvenu à B4 EVENT l'inscription n'est pas validée et pourra être annulée à tout moment par B4 EVENT.

3-2-2 – Par virement sur le compte bancaire indiqué sur le site de l'évènement et/ou sur le RIB téléchargeable lors de l'inscription en ligne.

3-2-3 – Par carte de crédit en ligne sur le site. Le site de paiement en ligne de B4 EVENT a été confié au Crédit Agricole pour la gestion du paiement en ligne sécurisé.

Pour toutes questions concernant nos conditions tarifaires, n'hésitez pas à contacter notre service Clients au « 02-47-47-74-30 » ou par courrier électronique à « ermitageformationmed@gmail.com ».

Sauf accord particulier, un règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture. En cas de paiement effectué par un OPCO, l'accord de financement par votre OPCO doit nous parvenir avant le 1er jour de la formation. Si « GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE », n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points.

À défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Client deviendra immédiatement exigible.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1231-5 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze)% du montant des sommes exigibles.

## 4 - RESPONSABILITÉ - INDEMNITÉS

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de « GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE », ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré « GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE », pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que « GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE », ne puisse être recherchée ou inquiétée.

## 5 - DROIT DE CONTRÔLE DE INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date prévue.

GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- De refuser toute inscription ou accès à un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements
- D'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

## 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations « GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE », ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de « GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE », ou de ses ayants droit.

## 7 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles, effectués à partir du site « <https://www.chu-tours.fr/vieillessement/pole-vieillessement-lassociation> » soient conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et Libertés ») et du Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 dit « Règlement général sur la protection des données » (ou « RGDP »).

Cette politique décrit la manière dont « GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE », s'engage à collecter, utiliser et protéger vos données personnelles.

Vous pouvez exercer, conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant à : GERIATRIE TOURS-FORMATION MEDICALE – « Service de Gériatrie CHU Bretonneau – 2 boulevard Tonnellé – 37044 TOURS Cedex 9ou par téléphone » « 02-47-47-74-30 ».

**8 - LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE LE PRÉSENT ACCORD EST RÉGI PAR LE DROIT FRANÇAIS.**

---

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, et à défaut d'un accord amiable des parties, le tribunal de commerce de rattachement du siège social de l'organisme de formation sera seul compétent.

Mise à jour Avril 2022